

Les enseignants veulent leur accord sectoriel

L'accord sectoriel de l'enseignement devrait être conclu le 27 mars. Les syndicats montrent leur détermination tandis que les cabinets ministériels demandent du temps supplémentaire.

TOM GUILLAUME

Les syndicats enseignants organisent en front commun des assemblées générales pour informer leurs affiliés de l'évolution des négociations de l'accord sectoriel. Celles-ci avaient débuté en janvier et devraient, selon le décret, se conclure le 27 mars.

Leurs revendications portent principalement sur les salaires. Les syndicats plaident pour une revalorisation similaire à celle conclue fin février pour le secteur privé. «*Nous demandons nous aussi une hausse de 1,1% des salaires. Hors indexation, la dernière hausse de salaire date de 2012*», explique Eugène Ernst de la CSC-Enseignement.

Les autres revendications portent notamment sur l'alignement des primes de fin d'année sur les autres secteurs publics, l'augmentation des annales en début de carrière (adopter le système annuel jusqu'à la cinquième année) ou encore l'octroi de deux biennales en fin de carrière pour répondre à l'allongement des carrières. «*L'attractivité ne passe pas*

que par le salaire, mais cela constituerait un geste fort de la part du politique. Nous voulons leur rappeler que nous sommes présents dans la négociation et que nous avons des demandes», explique Masanka Tshimanga, présidente du SLFP-Enseignement.

Rudy Demotte, ministre-président bruxellois en charge du budget campe sur la position qu'il tenait à l'entame des négociations. Le problème réside dans le budget serré de la FWB. «*Des discussions sont encore en cours actuellement*», confie son cabinet. «*Nous ne sommes pas contre les négociations mais la marge de manœuvre est assez faible*.» La ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns reprend l'argument budgétaire et dresse un agenda: «*Nous voulons nous concentrer d'abord sur la pénurie d'enseignants et prendre les mesures concrètes. Nous ne refusons pas les négociations mais il semble plus pertinent de lier la revalorisation des salaires aux barèmes des enseignants prévue pour la prochaine législature*.»

«La dernière revalorisation salariale des enseignants remonte à 2012.»

EUGÈNE ERNST
CSC-ENSEIGNEMENT